

Appel à projet 2023-2024 **Tournée départementale en collège**

Afin de favoriser l'accès à l'art et à la culture pour tous, la Tournée départementale en collège propose une offre d'action culturelle au plus près des établissements.

Objectifs :

- participer au développement de projets d'éducation artistique et culturel dans les collèges
- permettre aux élèves de comprendre les processus de création artistique, de développer leurs connaissances, leur curiosité, leur sensibilité et leur sens critique
- favoriser la rencontre d'artistes et de professionnels de la culture

Domaine culturel :

Pour l'année scolaire 2023-2024, le domaine retenu est le théâtre.

Descriptif et modalité de l'action

Le Département organise la diffusion d'un spectacle de théâtre de deux compagnies différentes dans des collèges du département. Ces spectacles seront accompagnés de "bords de scène" avec les artistes. Ils pourront être joués au sein des établissements ou dans une salle de la commune. 10 collèges du département pourront les accueillir (5 collèges pour chacune des deux propositions théâtrales).

Le Département accompagne l'établissement sur l'ensemble du projet : lien avec les artistes, organisation du spectacle et des ateliers, conseils et apport de ressources éventuelles.

Afin de respecter les trois piliers qui définissent l'Education Artistique et Culturelle : Rencontrer, Pratiquer, Connaître, les collèges organisent et financent de leur côté des ateliers de pratique artistique avec les artistes du spectacle accueilli. Le Pass Culture, sur lequel les deux Compagnies sont référencées, pourra être mobilisé.

L'ensemble des collèges publics ou privés du département peuvent répondre à l'appel à projet.

Spectacles proposés :

Proposition 1 - Qu'est-ce que le théâtre ? (pour 5 collèges)

- **Spectacle** : « *Qu'est-ce que le théâtre ?* » par la Compagnie l'Abreuvoir (63) à partir du texte de Benoît Lambert & Hervé Blutsch + échange avec l'équipe artistique
- **Thématique** : Les mystères du théâtre et l'art d'être spectateur
- **Résumé** : A partir d'un texte de Benoît Lambert et Hervé Blutsch, la pièce s'attaque aux clichés qui entourent le théâtre. Sous forme d'une conférence burlesque, elle s'emploie à désacraliser la sortie au théâtre, en répondant à des questions sur l'art dramatique et le rôle de spectateur.
- **Jauge** : 3 classes maximum (100 spectateurs)
- **Niveaux de classes concernés** : 5^{ème}/4^{ème}/3^{ème}
- **Durée** : 1h + bord plateau
- **Nombre de personnes plateau** : 3 (deux comédiens et un technicien)
- **Ateliers de pratique artistiques possibles** :

- Suite à la représentation et dans la même journée : 1/2 journée avec les élèves d'une classe pour réécrire le spectacle dans une version différente (classe de 30 divisée en 3 groupes de 10 avec 1 intervenant chacun) – 3 intervenants
Coût : 420 € pour 1 atelier de 2h (70 €/h x 3 intervenants x 2h) + 3 repas
- Option possible de 2 ateliers sur deux demi-journées supplémentaires
Coût total des 3 ateliers : 1 260 € (70 €/h x 2h x 3 intervenants x 3 ateliers) + 9 repas (3 x 3 repas) + frais déplacement à partir de Clermont-Ferrand sur deux des ateliers (à moduler selon la distance), le premier déplacement étant pris en charge par le Département dans le cadre de la représentation.

- Modalités techniques et logistiques de l'action

- Durée de l'action : 3h30 minimum pour une classe : 1h30 de spectacle le matin puis 2h d'atelier l'après-midi (ou 7h30 avec l'option de deux ateliers supplémentaires) et 1h30 de spectacle minimum pour les autres classes
- Spectacle : de préférence dans une salle de spectacle si cela est possible à proximité, sinon, dans un amphithéâtre ou une salle pouvant accueillir un gradin... (La salle doit être disponible toute la journée pour le montage, la représentation et l'atelier)
- Ateliers : 3 salles (dans laquelle on pourra libérer l'espace pour le jeu...) seront nécessaires pour chaque atelier afin de travailler en demi-groupe

- Calendrier possible : à partir de février 2024

Proposition 2 - La plus précieuse des marchandises (pour 5 collèges)

- Lecture – spectacle : « *La plus précieuse des marchandises* » par la Compagnie DF (63), écrit par Jean-Claude Grumberg + échange avec l'équipe artistique

- Thématique : Transmission de la Shoah et lutte contre le racisme et l'antisémitisme

- Résumé : Lecture spectacle du texte écrit par Jean-Claude Grumberg sur la Shoah à la manière d'un conte. Où l'humour (noir) est de mise, et dont l'ironie nous sauvera du pathos, la maladie mortelle du récit lié à l'extermination

- Jauge : 2 à 3 classes maximum – Possibilités de 2 représentations par jour pour 4-6 classes

- Niveaux de classes concernés : 4^{ème}/3^{ème}

- Durée : 55 mn + bord plateau

- Nombre de personnes plateau : 3 (deux comédiens et une violoncelliste)

- Ateliers de pratique artistiques possibles :

- 5 séances de 2h avec une classe autour de la collecte d'informations et leur théâtralisation (4 ateliers de pratique + une séance répétition et représentation) – 1 intervenant
Coût : 500 € (5 ateliers x 2h x 50 €) + 8 repas (3 le jour de la représentation + 5 pour les ateliers) + frais déplacement à partir de Clermont-Ferrand sur 4 à 5 ateliers, le premier déplacement pouvant être pris en charge par le Département si le premier atelier a lieu le même jour que le spectacle.

- Modalités techniques et logistiques de l'action

- Durée de l'action : 11h30 pour une classe minimum (1h30 de spectacle puis 10h d'ateliers) - 1h30 minimum pour les autres classes
- Spectacle : dans un amphithéâtre ou une salle pouvant accueillir les deux ou trois classes
- Ateliers : 1 salle (dans laquelle on pourra libérer l'espace pour le jeu...)

- Calendrier possible : à partir de février 2024

Cadre du projet :

Les projets s'inscrivent dans le cadre du Projet d'Education artistique et culturel de l'établissement et répondent aux objectifs de formation en éducation artistique et culturelle énoncés dans l'arrêté du 1er juillet 2015.

Deux personnes référentes minimum par établissement

Aspects financiers :

- Le Département prend en charge les coûts relatifs aux représentations théâtrales (cachet, droits d'auteurs, frais techniques et frais de déplacement).
- Le collège prend en charge le coût des ateliers de pratique, les repas de l'équipe artistique et les frais de déplacement à partir de Clermont-Ferrand pour les ateliers. Le Pass Culture, sur lequel les deux compagnies sont référencées, pourra être mobilisé.

Rôles des différents partenaires :

Une convention de partenariat sera établie entre le Département et l'Etablissement.

Rôle du Conseil départemental du Puy-de-Dôme :

Le Département du Puy-de-Dôme :

- Coordonne l'ensemble du dispositif ;
- Accompagne l'établissement sur l'ensemble du projet ;
- Fait le lien entre les artistes et le collège ;
- Organise la venue du spectacle ;
- Suit chaque projet en concertation avec l'équipe éducative et les partenaires culturels ;
- Apporte conseils et fournit des pistes de ressources éventuelles ;
- Fait le lien entre les différents collèges participants.

Rôle du collège :

Le collège :

- Participe à la co-construction du projet avec le Département du Puy-de-Dôme et le partenaire culturel ;
- S'occupe des questions logistiques (horaires, matériel nécessaire, déroulement des ateliers, rencontre avec les différents intervenants) ;
- Prépare les élèves aux différents rendez-vous ;
- Gère les modifications d'emploi du temps, le personnel accompagnant ;
- S'engage à participer à ce programme et à informer le Département du Puy-de-Dôme et les partenaires de tout changement ;
- Participe au bilan global du dispositif.

Conditions de participation :

Les établissements doivent remplir la demande de participation grâce au formulaire accompagnant cet appel à projet. Des documents complémentaires peuvent être joints.

Les demandes seront étudiées, en fonction de la répartition territoriale de l'ensemble des établissements candidats, de la nature et de l'ambition du projet pédagogique en lien avec la proposition, des soutiens déjà obtenus par les établissements les années précédentes et dans la limite de 10 établissements.

Date limite de dépôt des projets : 26 janvier 2024

Contact informations / réception des projets :

Conseil départemental du Puy-de-Dôme
Direction Culture – service Territoires et Actions culturelles
Agathe Baudelot – chargée de projets Action culturelle éducative
agathe.baudelot@puy-de-dome.fr - 04 73 98 15 85